

### Comment calculer les prédictions de marée Paramétrage du service :

### Prédictions à la carte (disponibles pour 1000 ports)

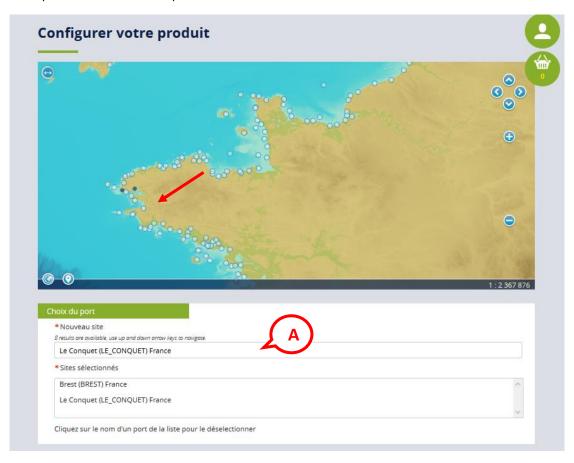
### 1. Choix du Site

L'utilisateur doit au préalablement choisir le ou les sites de calcul pour ses prédictions.

Le choix est réalisable soit par la carte en sélectionnant un point. En cliquant sur un des points, le nom du site s'affiche dans le champ en dessous.

A chaque clic, le port sélectionné s'ajoute dans les sites sélectionnés.

Il est également possible de sélectionner directement dans la liste (en dessous : (A)). Il suffit de taper les premières lettres du port et une liste s'affiche.



### 2. Les paramètres généraux

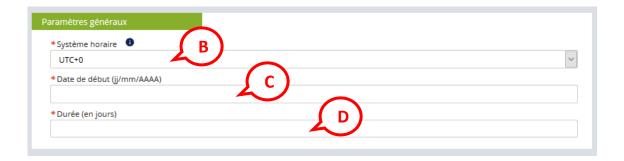
Il s'agit des paramètres de calculs communs à toutes les fonctions, c'est-à-dire :

- <u>Le système horaire (B) :</u> le calcul est effectué pour un système horaire précis. Plusieurs systèmes horaires sont proposés :
  - TU +0 : correspond à l'UTC c'est-à-dire le temps universel de référence. Il correspond au fuseau horaire de Londres ;
  - Le fuseau horaire officiel du site: Il s'agit de l'heure locale. Pour la France métropolitaine: TU +1 (=UTC + 1h, c'est-à-dire l'heure d'hiver);
  - o Pour la France métropolitaine, le fuseau TU+2 (UTC +2h) est également proposé. Il correspond à l'heure d'été.

Pour plus de détail, consultez l'annexe 1

- <u>Date de début (C)</u>: il s'agit de la date de début du calcul des prédictions. Celle-ci peut être saisie directement au format « jj/mm/AAAA », ou sélectionnée sur un calendrier accessible en cliquant sur le champ;
- <u>Le nombre de jour</u> (D) correspond au nombre de jours à calculer. Ce nombre ne peut excéder 365 j x 20 ans.

Attention : ces trois champs doivent impérativement être renseignés.



### 3. Choix de la fonction

Trois fonctions de calcul sont disponibles dans ce service.

Remarque : Une, deux ou les trois fonctions peuvent être commandées simultanément



### 3.1. Annuaires des marées (E)

Cette fonction permet de calculer les prédictions de marée type « annuaires des marées », c'està-dire les heures et hauteurs des pleines et basses mers.

### Paramètre spécifique:

Une option est proposée pour le calcul des prédictions type « annuaires des marées » : l'ajout des coefficients de marée. Il suffit de cocher la case de ce paramètre (H).

Attention : Cette option n'est disponible que pour les ports français métropolitains de La Manche et de l'Atlantique.

Attention : le calcul du coefficient n'est disponible que pour des prédictions sur l'année en cours ou la suivante.



### Formats de sortie :

Deux formats sont proposés :

• **XML**: est un format d'échange standard, plutôt destiné à de la programmation ou une utilisation pour le Web.

Pour plus de détail, consultez l'annexe 2

• <u>TXT</u>: est un format simple en colonne.

Pour plus de détail, consultez l'annexe 3

### 3.2. Hauteur d'eau (F)

Cette fonction permet de calculer des prédictions de marée (hauteurs d'eau) à un pas de temps spécifique (par exemple : d'obtenir des hauteurs d'eau pour chaque heure).

Le *paramètre* à choisir est le pas de temps (en minute) pour le calcul, dans la liste suivante : 60, 30, 15, 10, 5 et 1 minutes (I).



### Format de sortie :

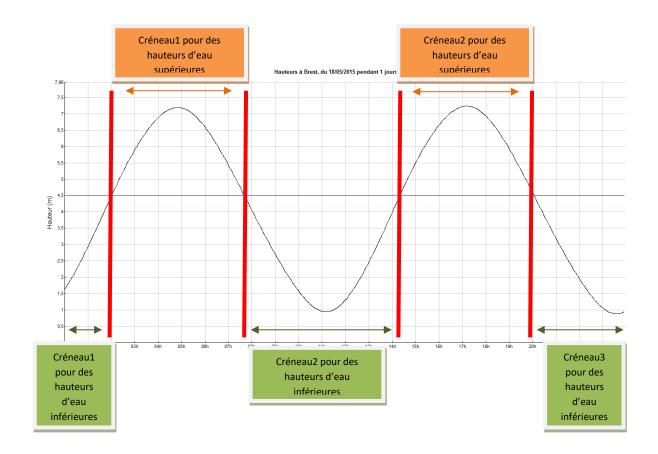
Le format de sortie est un fichier simple ASCII où pour chaque ligne, est fourni : date / heure / hauteur.

Pour plus de détail, consultez l'annexe 4

### 3.3. **Seuils (G)**

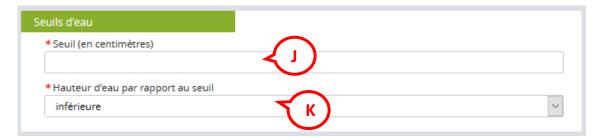
Cette fonction permet de calculer les créneaux horaires pour lesquels une hauteur d'eau est supérieure ou inférieure.

Exemple ici pour une hauteur d'eau (seuil) de 4.50 m :



### Paramètres:

L'utilisateur doit saisir la valeur de la hauteur d'eau (seuil) de référence **EN CENTIMETRES** (J) et choisir s'il souhaite les périodes où les hauteurs d'eau sont supérieures ou inférieures à cette hauteur (K).



### Format de sortie :

Le fichier est un fichier ASCII sous forme de calendrier où pour chaque jour (ligne) sont énumérés les créneaux horaires (début – fin de chaque période).

Pour plus de détail, consultez l'annexe 5

### ANNEXE 1 CHOISIR SON FUSEAU HORAIRE POUR DES PREDICTIONS DE MAREE

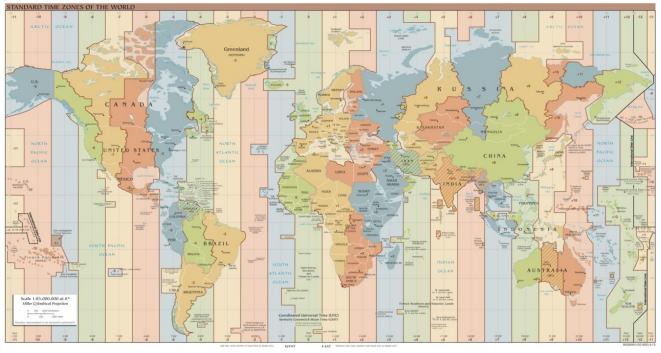
#### L'HEURE LOCALE

L'heure locale correspond au fuseau horaire en vigueur dans le pays ou la région considérée. Par exemple :

- Pour la France métropolitaine : UTC + 1h (= TU +1) c'est-à-dire une + 1 heure par rapport au temps universel coordonné (UTC = TU +0)) ;
- Pour la Guyane : UTC -4h (= TU -4);
- Pour la Nouvelle-Calédonie : UTC + 11h (= TU +11).

Les **annuaires des marées** officiels et le produit du SHOM « **Prédictions à la carte (disponible pour 1000 ports)** » proposent toujours les prédictions de marée en <u>heure locale</u>.

Le document, ci-dessous, illustre les différents fuseaux horaires et l'heure locale pour chaque pays.



Source: « World Time Zones Map » par TimeZonesBoy — Travail personnel. Sous licence CC BY-SA 3.0 via Wikimedia Commons - <a href="http://commons.wikimedia.org/wiki/File:World\_Time\_Zones\_Map.png#/media/File:World\_Time\_Zones\_Map.png">http://commons.wikimedia.org/wiki/File:World\_Time\_Zones\_Map.png#/media/File:World\_Time\_Zones\_Map.png</a>

### L'HEURE LEGALE:

Il s'agit de l'heure communément utilisée dans un pays donc prenant en compte les changements d'heure d'été et d'hiver.

### Pour la France métropolitaine,

- L'heure légale en hiver est : l'UTC+1h (= TU +1) ;
- L'heure légale en été est : l'UTC +2h (= TU +2).

### Les changements ayant lieu:

- le dernier dimanche de mars (à 2 heures UTC +1h l'heure passe à 3h). l'heure de 2h à 3h n'est pas écoulée. La journée dure 23h.
- le dernier dimanche d'octobre (à 3 heures, UTC +2h, l'heure revient à 2h). l'heure de 2h à 3h à lieu deux fois. La journée dure 25h.

**Remarque :** En outre-mer, il n'y a pas de changement d'heure été/ hiver. Un seul fuseau est en vigueur l'heure locale.

Le produit du SHOM **« Horaires de marées (calculés pour 100 ports) »** propose des <u>prédictions</u> de marée (pour les ports de France métropolitaine) <u>en heure légale</u>

### **ANNEXE 2**

## DESCRIPTION DU FORMAT XML DES PREDICTIONS DE MAREE DU SHOM (FORMAT « PBM\_[NOM PORT]\_[PERIODE DE CALCUL].XML »)

Chaque élément <city> correspond à un port dont le nom est dans l'élément <name>.

### Exemple:

Les coordonnées sont en degré décimaux DD,ddddd

Les données de prédiction sont contenues dans l'entité <values>

### Exemple:

Chaque jour débute par le numéro du jour : <!-- 1 -->

Pour chaque jour, il existe 4 (ou 3 dans certains cas) marées. Une marée correspond à une « <value> ».

Pour chaque « <value> » est indiqué le type :

<value state="high">

- o state ="high" => pleine mer
- o state ="low" => basse mer

Dans le cas où state="high", l'attribut coef est présent et donne la valeur du coefficient de marée. Pour les ports ne pouvant pas proposer de coefficient de marée, la valeur est fixée à « 0 ».

L'heure de la marée est dans le **<datetime>** 

<dateTime>2021-04-08T01:36:00-0:00</dateTime>

- 2010-01-01 : correspond à la date
- T12:00:00: correspond à l'heure de la pleine ou basse mer
- -00:00 : correspond au système horaire : soit ici UT + 0h.

L'élément **<height>** correspond à la hauteur de la marée en mètres.

<height>5.86</height>

### ANNEXE 3 : DESCRIPTION DU FORMAT COLONNE DES PREDICTIONS DE MAREE DU SHOM (FORMAT « PBM\_[NOM PORT]\_[PERIODE DE CALCUL].TXT »)

### Cas où il n'existe pas de jours à plus 4 marées ;

### Exemple:

Site: Calais (Pas-de-Calais)

latitude: 50.969334 - longitude: 1.867500

Système horaire : UT +/- xxh

date Heure hauteur coef. Heure hauteur coef. Heure hauteur coef. Heure hauteur coef.

2012-01-01 03:59 6.45 052 11:12 1.95 --- 16:31 6.20 046 23:32 2.20 --- 2012-01-02 04:52 6.15 042 12:03 2.20 --- 17:34 5.90 038 --:-- --- ---

#### En tête:

- Nom du port (département ou pays) ;

Position en WGS84;

- Système horaire : système horaire utilisé dans les calculs

- En-tête des colonnes

### Corps:

date	Heure	hauteur	coef.									
2012-01-02	03:59	6.45	052	11:12	1.95		16:31	6.20	046	23:32	2.20	

Remarque: Les marées sont décrites dans l'ordre chronologique

- Coef : coefficient de marée de Brest. Pour les ports ne pouvant pas proposer de coefficient de marée, la valeur est fixée à « 000 ». Lorsqu'il s'agit d'une basse mer la valeur est « --- »
- Hauteurs en mètres

### Cas où il existe des jours à plus 4 marées (cas rares);

Le nombre de colonnes (par série de 3 : heure / hauteur/ coef ) sont ajouté dans la limite de 2 séries maximum.

# ANNEXE 4 FORMAT DES PREDICTIONS DE HAUTEURS D'EAU A UN PAS DE TEMPS DONNE (FORMAT « HTR\_[NOM PORT]\_[PERIODE DE CALCUL].TXT »)

### Exemple:

2021-04-08 00:00:00	5.39
2021-04-08 01:00:00	5.92
2021-04-08 02:00:00	5.99
2021-04-08 03:00:00	5.55
2021-04-08 04:00:00	4.80
2021-04-08 05:00:00	3.94
2021-04-08 06:00:00	3.08
2021-04-08 07:00:00	2.37
2021-04-08 08:00:00	2.07
2021-04-08 09:00:00	2.35
2021-04-08 10:00:00	3.07
2021-04-08 11:00:00	3.98
2021-04-08 12:00:00	4.88
2021-04-08 13:00:00	5.64
2021-04-08 14:00:00	6.02
2021-04-08 15:00:00	5.84
2021-04-08 16:00:00	5.22

### Corps:

2021-04-08 03:00:00 5.55

2021	04	08	03	00	00	5.55
année	Mois	jour	heure	minute	seconde	Hauteur d'eau en m

## ANNEXE 5 FORMAT DES PREDICTIONS (CRENEAUX HORAIRES) POUR UN SEUIL (FORMAT « SEU\_[NOM PORT]\_[PERIODE DE CALCUL].TXT »)

### Exemple:

Le nom du port se situe dans le nom du fichier.

avril 2021						
hauteur d'eau inferieure a 4.00 metres						
jour	heures	heures heu	ıres			
jeu 8	04h5511h01	17h2523h10				
ven 9	05h4011h44	18h0223h53				
sam 10	06h1812h20	18h3624h00				
dim 11	00h0000h31	06h5212h53	19h0724h00			
lun 12	00h0001h06	07h2313h23	19h3724h00			
mar 13	00h0001h37	07h5313h51	20h0624h00			
mer 14	00h0002h07	08h2214h18	20h3524h00			
jeu 15	00h0002h36	08h5014h44	21h0324h00			
ven 16	00h0003h05	09h1915h11	21h3424h00			
sam 17	00h0003h35	09h5015h39	22h0824h00			
dim 18	00h0004h09	10h2716h13	22h5224h00			
lun 19	00h0004h51	11h1816h59	23h5524h00			
mar 20	00h0005h54	12h4018h11				
mer 21	01h2807h30	14h2119h53				
jeu 22	02h5309h02	15h3421h16				
ven 23	03h5810h06	16h3022h17				
sam 24	04h5010h58	17h1623h09				

### En tête:

- Mois et année ;
- Seuils : valeur de la hauteur de référence et si les créneaux correspondent aux périodes où les hauteurs sont supérieures ou inférieures à cette valeur.
- En-tête des colonnes : jour / heures / heures / heures

### Remarque : l'en-tête est répété à chaque mois

### Corps:

dim 11	00h0000h31	06h5212h53	19h0724h00
jour	période 1 (début fin)	période 2 (début fin)	période 3 (début fin)